

Economie sociale et politiques européennes

Denis Stokkink

Bucarest, 22 mai 2013



Think Tank européen Pour la Solidarité
www.pourlasolidarite.eu | info@pourlasolidarite.eu

Plan

1. « Economie sociale » ?
2. L'économie sociale et l'Union européenne, comment ça marche ?
3. L'économie sociale dans les programmes européens
4. Autres opportunités européennes pour l'économie sociale : l'innovation sociale

1. « Economie sociale » ?

Approche par caractéristiques :

- Finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit
- Autonomie de gestion
- Gestion démocratique et participative
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus

Approche par statuts :

- Associations
- Coopératives
- Mutuelles
- Fondations

Mais l'économie sociale est surtout fondamentalement caractérisée par sa **finalité sociale** et non une finalité de profit, ce qui la **différencie de la RSE** car :

- La finalité de l'entreprise classique reste le profit, la RSE n'est qu'un moyen
- L'économie sociale a pour finalité le service rendu à la société, et non le profit

2. L'économie sociale et l'UE, comment ça marche ?

L'économie sociale n'est pas représentée en tant que telle au sein du triangle institutionnel. En réalité, ce sont les secteurs de l'économie sociale concernés qui sont représentés dans les institutions.

L'économie sociale dans le triangle institutionnel

Au sein de la Commission européenne

Aucune Direction Générale n'est dédiée spécifiquement à l'économie sociale. Cependant, selon les thématiques abordées, l'une ou l'autre DG constitue un interlocuteur privilégié.

Pour le secteur de l'économie sociale, quatre DG sont particulièrement concernées:

- **DG emploi et affaires sociales**
- **DG concurrence**
- **DG entreprise et industrie**
- **DG marché intérieur et services**

Au Parlement européen:

- 754 députés siègent au Parlement européen. Ces députés sont répartis en *commissions*. Aucune commission n'est dédiée à l'économie sociale mais plusieurs sont concernées :
 - Affaires économiques et monétaires (ECON),
 - Emploi et Affaires Sociales (EMPL),
 - Développement Régional (REGI),
 - Marché Intérieur et Protection des Consommateurs (IMCO),
 - Etc.
- Chaque eurodéputé est membre titulaire d'une Commission et suppléant d'une autre.

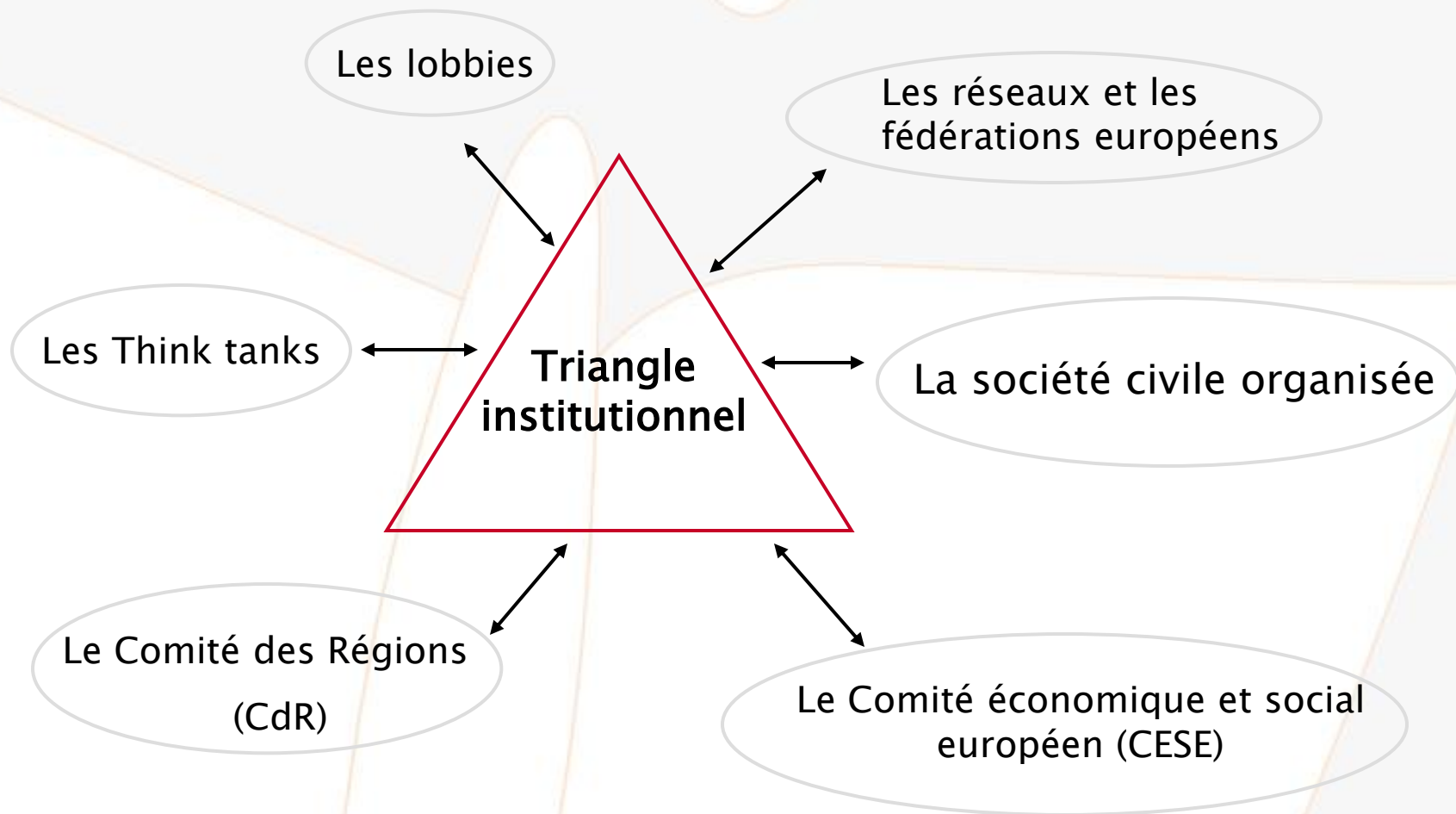
Les intergroupes du Parlement : un outil informel mais précieux

- Réunion informelle de quelques députés issus de commissions et de groupes politiques différents autour d'un intérêt commun.
- Pour l'économie sociale, les intergroupes principalement concernés sont « services publics » et « économie sociale »
- Ces groupes participent de la reconnaissance et de la diffusion des revendications de l'économie sociale au niveau européen

Au Conseil :

- L'économie sociale est représentée en fonction de thématiques et selon l'ordre du jour fixé par la Commission européenne.
- Au niveau national, tous les pays n'ont pas de cellule dédiée uniquement à l'économie sociale. Il est donc difficile de parler de l'économie sociale si ce n'est au travers de thématiques concrètes :
Conseil ECOFIN (économie et finances)
Conseil EPSCO (emploi et affaires sociales)
Conseil Compétitivité
- Pour influencer sur la prise de décision au Conseil, il faut s'adresser aux Ministères nationaux concernés ou aux Représentations Permanentes des Etats membres à Bruxelles

Comment sont organisés les acteurs de l'économie sociale au niveau européen ?



3. L'économie sociale dans les programmes européens

La Stratégie Europe 2020

- Cadre stratégique pour la période 2010-2020, « *une croissance intelligente, durable et inclusive* »
- 5 mots clés : croissance – emploi – innovation – inclusion – durable
- 5 objectifs dont :
 - taux d'emploi des 20-64 ans de 75%
 - réduction de 20 millions des personnes menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale

- 7 initiatives phares dont :
 - « Une Union pour l'innovation »
 - « Une Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». L'un des 5 axes d'intervention est :
« *travailler en partenariat avec le potentiel inhérent à l'économie sociale* »
 - « De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois », anticiper les besoins futurs en matière de compétences et adapter les qualifications au marché du travail. Enjeu pour la formation et l'éducation populaire.

L'Initiative pour l'entrepreneuriat social

« l'économie sociale et l'innovation sociale au cœur des préoccupations de la Commission, tant en termes de cohésion territoriale que de recherche de solutions originales pour les problèmes sociétaux »

Avril 2011, « Initiative pour l'entrepreneuriat social », un des douze leviers de l'Acte pour le Marché unique

3 axes :

- Améliorer l'accès aux financements
- Améliorer l'environnement juridique
- Améliorer la visibilité de l'entrepreneuriat social.

Définition de l'entreprise sociale dans la Communication :

« Une entreprise dont le principal objectif est d'avoir une **incidence sociale** plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires ou ses partenaires. Elle opère sur le marché en fournissant des biens et des services de façon entrepreneuriale et innovante et **elle utilise ses excédents principalement à des fins sociales**. Elle est soumise à une **gestion responsable et transparente**, notamment en associant ses employés, ses clients et les parties prenantes concernées par ses activités économiques »

Les fonds structurels

36% du budget, fonds de la **politique régionale** de **cohésion** pour la réduction des disparités économiques et sociales et des écarts de développement entre les régions et Etats européens.

Composition :

- Fonds européen de développement régional (FEDER) : infrastructures, transports, R&D (technique)
- Fonds de cohésion : pour les Etats « en retard » de développement

- Fonds social européen (FSE): emploi et inclusion sociale (humain)

4 priorités x 4 objectifs

emploi & mobilité	emplois verts	"agenda digital"	RDT&I	compétitivité des PME
éducation & formation				
inclusion sociale				
capacité administrative				

- Le rôle de l'UE pour ces fonds :

L'UE décide:

- de l'enveloppe totale pour l'UE et par Etat membre
- des priorités stratégiques

- Les **Etats** choisissent :

- la répartition entre les trois fonds
- les priorités
- la mise en œuvre
- ...

- Les changements pour 2014-2020 :
 - Plus fortes **conditionnalités** (*ex ante, ex post*, macroéconomique) et plus d'**évaluations** pour des résultats effectifs (pour « dépenser mieux »)
 - **Simplification**, notamment pour un meilleur accès pour les parties prenantes locales et régionales
 - **Cadre stratégique commun** pour collaboration, cohérence et complémentarité entre les 3 fonds structurels + FEADER
 - 11 objectifs prioritaires au sein de ce cadre :

- ⇒ recherche, développement technologique et l'innovation (1)
 - ⇒ TIC (2)
 - ⇒ **compétitivité des PME** (3)
 - ⇒ **transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans tous les secteurs** (4)
 - ⇒ **adaptation aux changements climatiques** et prévention et gestion des risques (5)
 - ⇒ **protection de l'environnement** et utilisation rationnelle des ressources (6)
 - ⇒ transport durable (7)
 - ⇒ **emploi et mobilité de la main-d'œuvre** (8)
 - ⇒ **inclusion sociale et lutte contre la pauvreté** (9)
 - ⇒ **éducation, compétences et formation tout au long de la vie** (10)
 - ⇒ capacités institutionnelles et efficacité de l'administration publique (11)
- (en **gras**, les 4 objectifs pour lesquels le FSE sera compétent)
- L'économie sociale n'est clairement inscrite que dans l'objectif 9

4. Autres opportunités européennes pour l'économie sociale : l'innovation sociale

José Manuel Barroso (CE) en 2009 :

« La crise financière et économique a encore accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, de l'innovation sociale en particulier, comme facteurs de croissance durable, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité »

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

- Nouvelle approche ou conception différente
- qui répond à des besoins sociaux ou socio-économiques peu ou mal satisfaits par l'Etat ou le marché
- qui repose souvent sur des partenariats (Etat, collectivités territoriales, entreprises, ...)
- qui est territorialisée et s'inscrit dans des dynamiques collectives demandant une gouvernance partenariale

- **Innovation sociale et économie sociale :**
 - L'économie sociale, un modèle innovant (cfr 4 principes d'organisation)
 - L'économie sociale à la pointe de l'innovation sociale car elle s'adapte aux évolutions sociétales pour répondre aux nouveaux besoins dans divers secteurs (logement, insertion, services à la personne, commerce équitable, ...)
 - Economie sociale et innovation sociale au service d'un développement territorial durable et solidaire

- Les politiques européennes en matière d'innovation sociale :
 - La Stratégie Europe 2020 et l'initiative **Une Union de l'innovation**, le concept d'innovation y est étendu à l'innovation sociale : « *les innovations sociales répondent aux besoins sociaux (...) et donnent aussi aux citoyens les moyens d'accéder à l'autonomie et génèrent des relations sociales et des modèles de collaboration d'un nouveau genre* ».
 - Plateforme « *Social Innovation Europe* »
 - Projet d'un Programme européen pour le changement social et l'innovation sociale pour le budget 2014-2020

Merci de votre attention !

denis.stokkink@pouurlasolidarite.eu



Think Tank européen Pour la Solidarité
www.pouurlasolidarite.eu | info@pouurlasolidarite.eu